

## La Directrice encadre une équipe pluridisciplinaire constituée de :

- Directrice Adjointe
- Agent Administratif
- Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale
- Éducateur Spécialisé
- Assistant de Service Social
- Psychologue
- Médecin
- Ergothérapeute
- Aides - Soignant(e)s
- Infirmière
- Aides Médico -Psychologiques

# AARPHA

Association d'Aide à la Réinsertion  
des Personnes Handicapées suite à des Accidents

Structure gestionnaire du

# SAMSAH



Association ARPHA  
**SAMSAH**

Service d'Accompagnement  
Médico-Social pour  
Personnes Adultes Handicapées

"Un relais  
pour prendre son indépendance"

Ouvert du **LUNDI** au **SAMEDI 12 H**

**10 Lotissement BARDINET**  
**97200 Fort-de-France**

Tél : 0596 59 14 15

Fax : 0596 60 11 97 -

E-Mail : [samsah.aarpha@orange.fr](mailto:samsah.aarpha@orange.fr)

Site : [www.aarpha.org](http://www.aarpha.org)

Agrément ETAT (ARS )  
Collectivité Territoriale de la Martinique

## CADRE JURIDIQUE

**Décret N° 2005-223 du 11 Mars 2005** article 312-I du code de l'action sociale et des familles.

### MISSIONS

- Rompre l'isolement des personnes en situation de handicap
- Contribuer à la réalisation du projet de vie des bénéficiaires par un accompagnement adapté.
- Favoriser la restauration des liens familiaux, sociaux, universitaires ou professionnels.
- Assister la personne dans les actes de la vie quotidienne et dans l'exercice de sa citoyenneté.
- Coordonner l'accompagnement médical et paramédical construit autour du bénéficiaire.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Être âgé de 18 ans révolu et être titulaire d'une orientation SAMSAH délivrée par la MDPH.

### PUBLIC ACCUEILLI

Adultes en situation de handicaps sensorimoteurs et/ou lésés cérébraux

### MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Les prestations sont effectuées de façon permanente, temporaire ou selon un mode séquentiel.

Elles sont délivrées au domicile et dans tous les lieux où s'exercent les activités sociales y compris scolaires et universitaires; activités en milieu ordinaire ou protégé, en milieu médical, et dans les locaux du service.

Le projet individuel est déterminé selon les besoins de la personne. Un contrat d'accompagnement est établi avec l'utilisateur.

#### **Nos financeurs :**

ETAT ( ARS ex DSDS)

CTM (Collectivité Territoriale de la Martinique)

CGSS (Caisse Générale de Sécurité Sociale )

## ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

### ***Évaluation des besoins et des capacités d'autonomie***

- Entretien d'évaluation de la situation sociale et psychologique
- Évaluation en milieu écologique des besoins
- Évaluation de l'autonomie de l'utilisateur

### ***Assistance d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et d'aide à l'autonomie sociale et domestique***

- Mise en situation du bénéficiaire dans les différents temps qui composent sa vie quotidienne (repas, douche transport, entretien des locaux, élaboration du budget, courses)
- Maintien et renforcement des acquis

### ***Soutien des relations avec l'environnement familial***

- Rencontre avec l'environnement familial
- Consultation famille

### ***Suivi éducatif, médical et psychologique***

- Groupe de parole avec les usagers
- Activités socio - éducatives